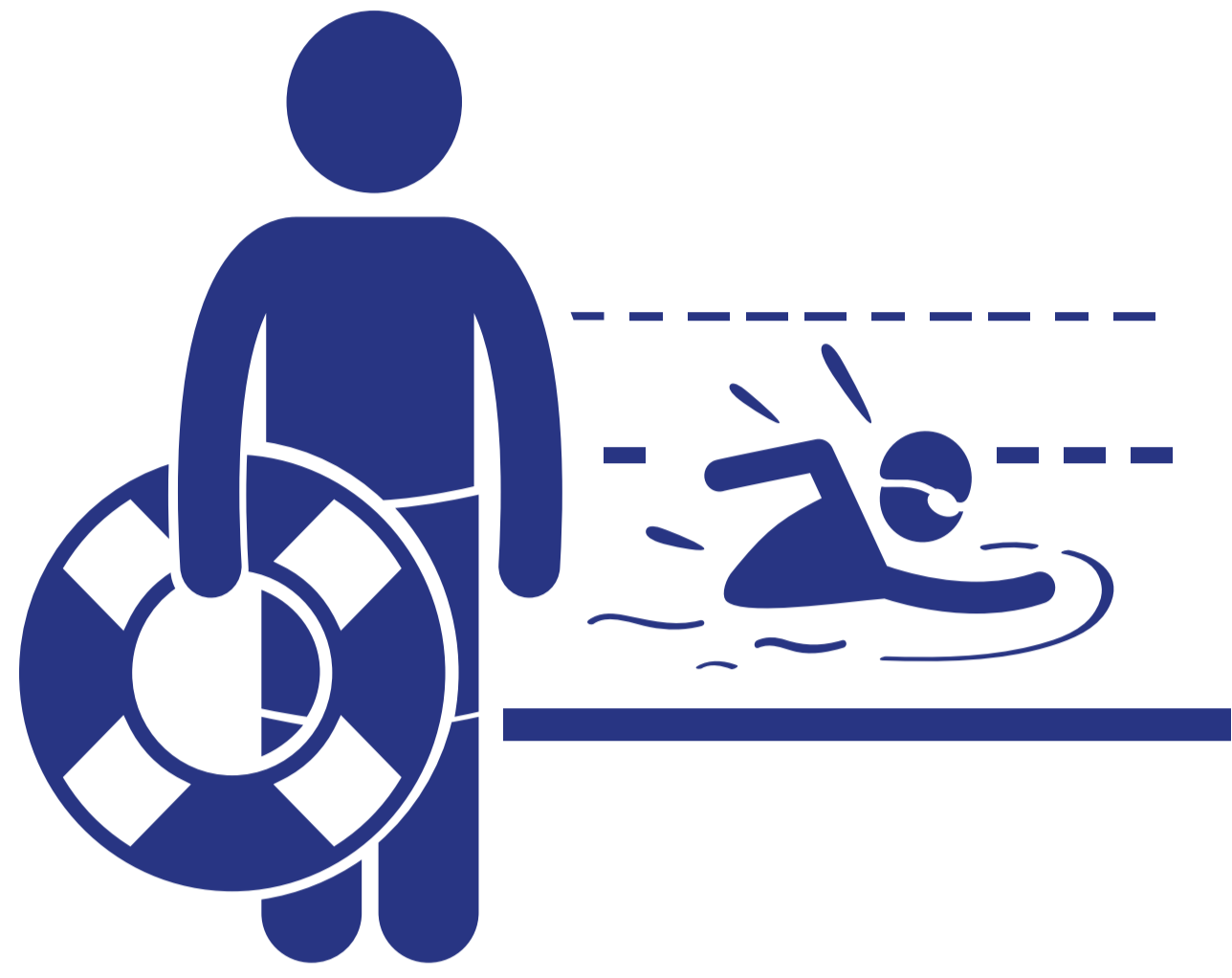




FORMATION AU MÉTIER DE SAUVETEUR AQUATIQUE



La personne titulaire du brevet BNSSA est qualifiée pour être sauveteur aquatique. Avec ce certificat, la personne peut exercer la fonction de surveillant des piscines et des plages publiques ou privées.



PRÉ-REQUIS POUR T'INSCRIRE

- ✓ Tu es réfugié, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou primo-arrivant
- ✓ Tu as un niveau A2 en français
- ✓ Tu as minimum 18 ans et tu habites en Île-de-France
- ✓ Tu es demandeur d'emploi et inscrit à Pôle Emploi
- ✓ Tu aimes la natation
- ✓ Tu recherches une formation à temps-plein, financée par l'Afdas et rémunérée par Pôle emploi



CONTENU ET DURÉE DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 4 mois (mi-novembre 2021 à mi-mars 2022)



Formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)



Des cours de français professionnel



28 heures de stage en milieu professionnel



Accompagnement socio-professionnel : ateliers, recherche d'emploi, développement de compétences, etc.

Nos formations sont 100% inclusives

Pour en savoir plus : formation@kabubu.fr

UCPa
FORMATION

 **kabubu**
L'AMITIÉ PAR LE SPORT

